

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 1-2

Artikel: Le recensement des animaux domestiques 1983 est bientôt là!
Autor: [s.n.] / F., P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067582>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DU LIEBEFELD

Le recensement des animaux domestiques 1983 est bientôt là !

Dans chaque Etat civilisé on trouve des recensements populaires et périodiquement un livre est reconduit dans une discussion générale exacte sur tout sujet d'intérêt général comme par exemple la production économique, la santé, la mise en valeur des surfaces agricoles et aussi sur la grandeur et le nombre des animaux domestiques.

Ainsi en était-il chez les pharaons, chez les Romains (cf. le recensement de l'empereur Auguste au temps du Christ) et ainsi en est-il encore chez nous en Suisse.

La population n'a jamais collaboré volontiers à de tels comptages.

C'est le moins qu'on puisse dire ! Il y a bientôt deux mille ans c'était vraiment plus pénible qu'à l'heure actuelle et malgré tout un déplaisir particulier se fait sentir dans beaucoup de milieux. Lors du recensement de 1980 « l'exaltation » était alourdie par une résistance passive, par laquelle certains citoyens désiraient démontrer leur fatigue de l'administration... Il y eut même des cas de refus de renseignements et une partie tenta de

saboter le recensement par un remplissage falsifié des formulaires. Les instances officielles chargées de la levée de ces renseignements sont, en partie, toujours occupées à vérifier et à épurer en un travail fastidieux les données manquantes ou fausses (cf. à ce sujet : « Die Woche » du 5 août 1982, p. 16). Ces renseignements sont indispensables pour l'économie, l'Etat et aussi pour chacun. Non seulement le commerce, mais aussi les domaines de la santé, les dirigeants du trafic, les écoles, pour ne citer que quelques partenaires de notre vie publique, doivent pouvoir s'appuyer sur un matériel statistique sûr. Tout cela, c'est une condition sine qua non s'ils veulent planifier leur tâche et tirer de meilleures analyses des expériences acquises.

J'écris ce petit sermon moralisateur, parce que l'an prochain débutera, le 21 avril, un nouvel inventaire des animaux domestiques sur tout le territoire de la Confédération et dans lequel doivent être recensées nos abeilles. Tout cela sera fait sous la direction de l'Office fédéral de la statistique qui a la mission légale

(Loi sur l'agriculture de 1951) de reconduire chaque cinq ans au moins de telles actions. Le travail de base se déroule naturellement sur le plan communal. Je ne sais pas qui, finalement, sera chargé de faire circuler les formules et de veiller à leur remplissage correct, mais j'aimerais montrer par ce petit article à celui que cela va concerner que son travail est important, nous apportera une aide efficace et à bien des égards, passionnant.

Compter est en soi une nourriture intellectuelle pour le moins un peu sèche ! Elle ne reçoit vie que lorsqu'on pose des relations sensées entre les diverses données et quand cela réussit cela peut rendre alors une signification tout à fait évidente, et des tabelles pourront être gardées dans des livres à des fins de planification. Cela doit être illustré avec la représentation des colonies par canton durant les cent dernières années. (Fig. 1: les chiffres sont tirés de l'Annuaire fédéral de la statistique.)

La représentation est en trois dimensions (en parallèle et en perspective); la ligne antérieure montre la situation de 1978. Les cantons sont rangés d'après le nombre de colonies, en ordre croissant. L'ordre des rangs, nous le remarquons, n'a pas toujours été le même. Cela ce sont les lignes du profil qui le montrent au fil des années passées. Beaucoup de lignes cantonales

ont un pic caractéristique au cours de l'année 1941, à l'époque où l'élevage des abeilles, en beaucoup d'endroits, vécut son point le plus élevé. La figure 2 montre la situation concernant le nombre de colonies par canton. Elle a une forte ressemblance avec la figure 1 mais quelques cantons ont changé de place. Si on divise les valeurs de la figure 1 par celles de la figure 2 on obtient le nombre moyen de colonies par propriétaire d'abeilles dans les différents cantons les uns après les autres pendant les cent dernières années.

Maintenant on constate que l'image est complètement autre. Les Bernois par exemple ne sont plus les géants apicoles mais au contraire nos compatriotes Tessinois où, en 1978, 16,4 colonies ont été enregistrées par apiculteur. Les profils pour les comptages anciens sont pourtant si différents qu'une représentation en trois dimensions n'aide guère plus, car la confusion de lignes est tout à fait « irrésumable ».

Il est mieux de présenter proprement les valeurs dans un tableau, cf. Tableau N° 1. Un aspect un peu plus intéressant encore est le nombre de colonies par km² de territoire. Pour cela, nous avons à notre disposition les données statistiques de notre superficie. De la surface totale de chaque canton, on a retiré la superficie des terrains incultes et non porteurs de végétation

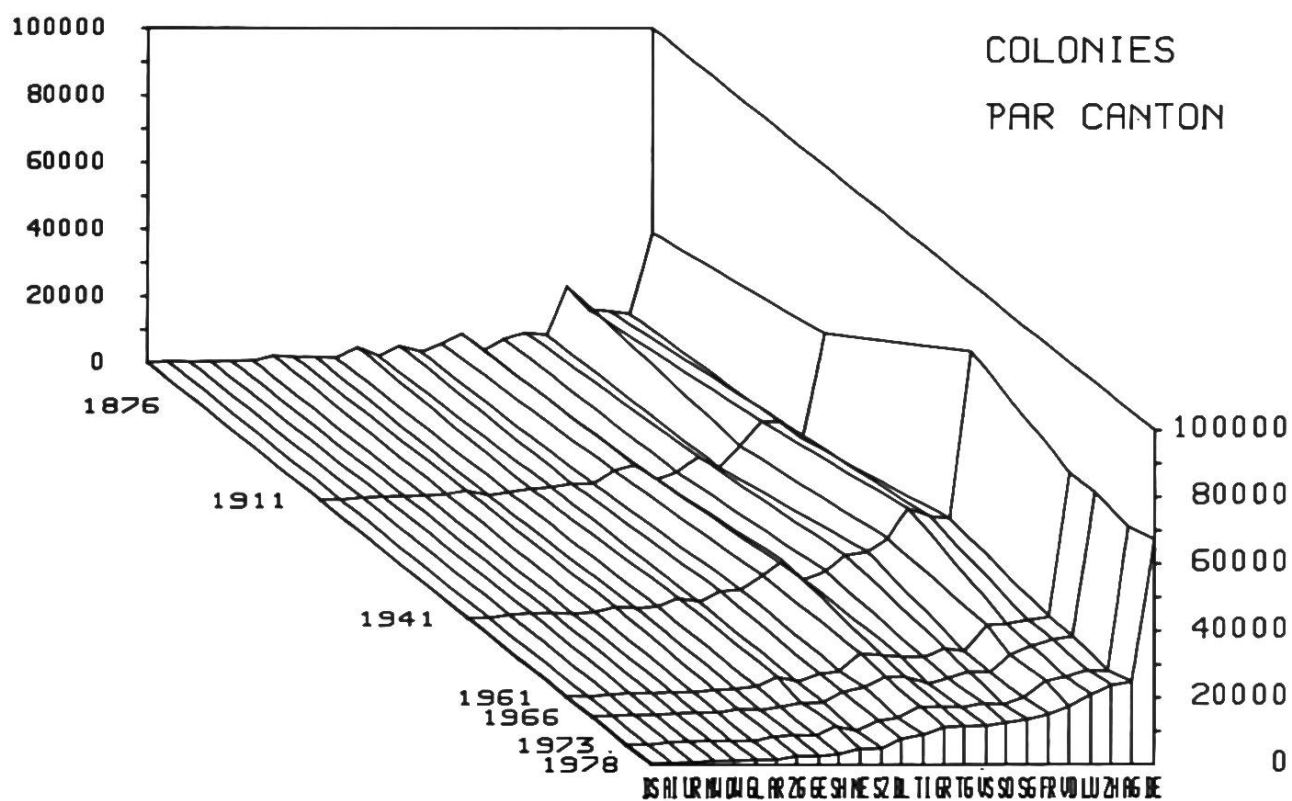


Fig. 1. Nombre de colonies par canton de 1876 à 1978. Les cantons sont rangés d'après le nombre de colonies en 1978.

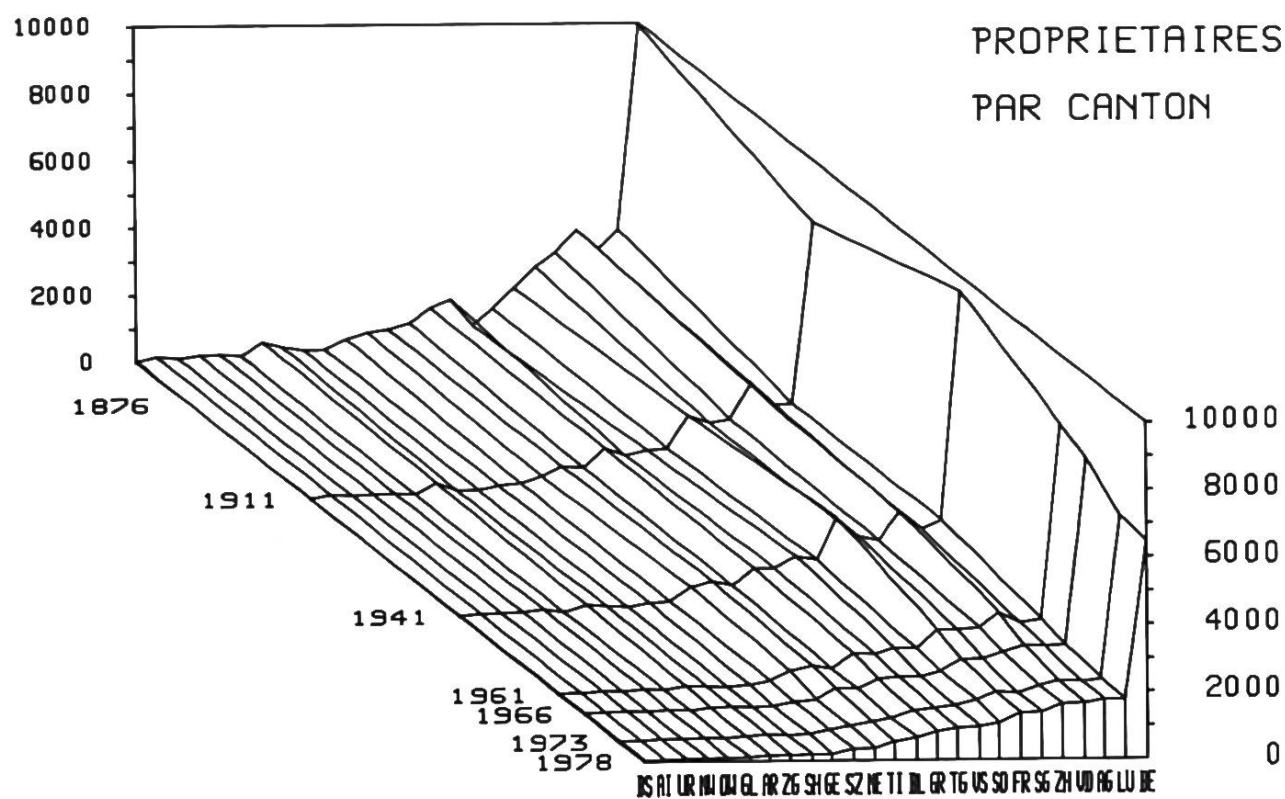


Fig. 2. Nombre de propriétaires d'abeilles par canton de 1876 à 1978. Les cantons sont rangés d'après le nombre des propriétaires en 1978.

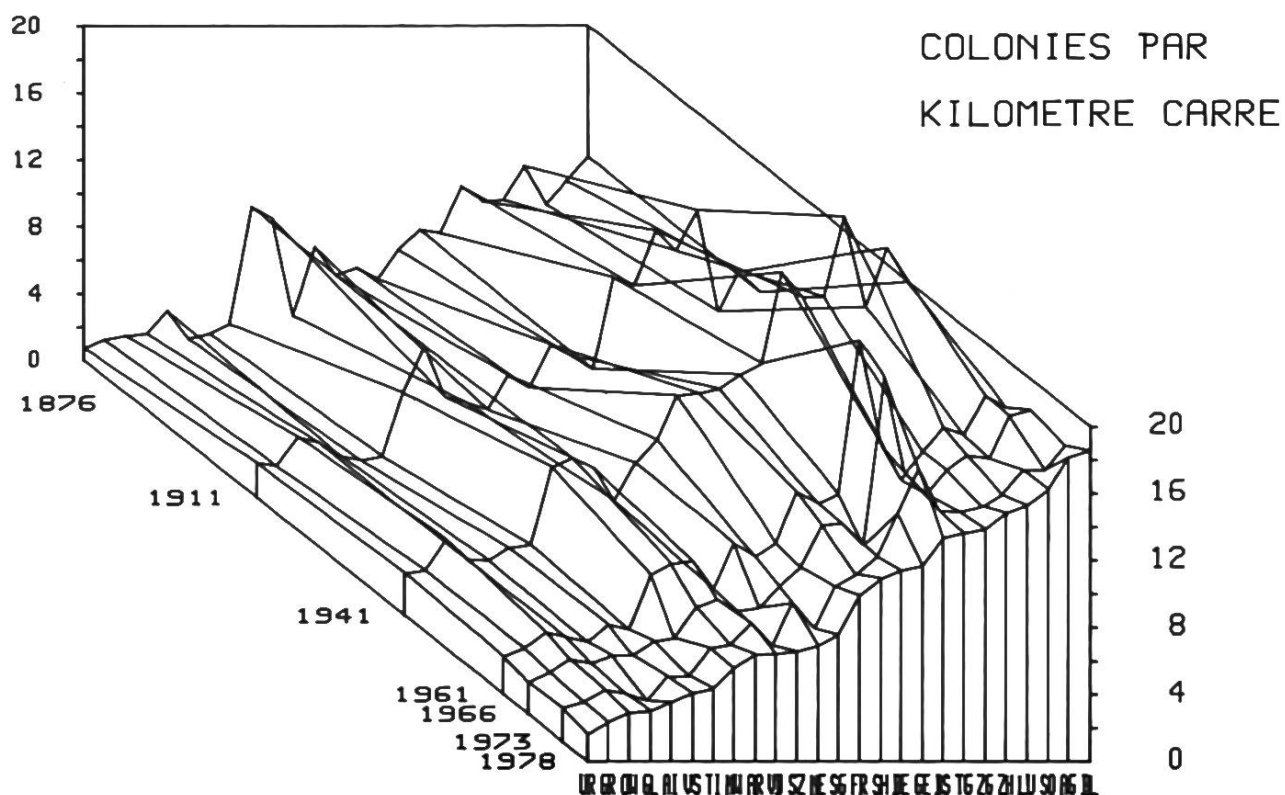


Fig. 3. Densité d'abeilles, calculée ainsi: nombre de colonies par km² de campagne (sans les glaciers, les rochers, les terrains incultes, lacs, fleuves, rues...) dans les cantons de 1876 à 1978.

RECOLTE DE MIEL 1976

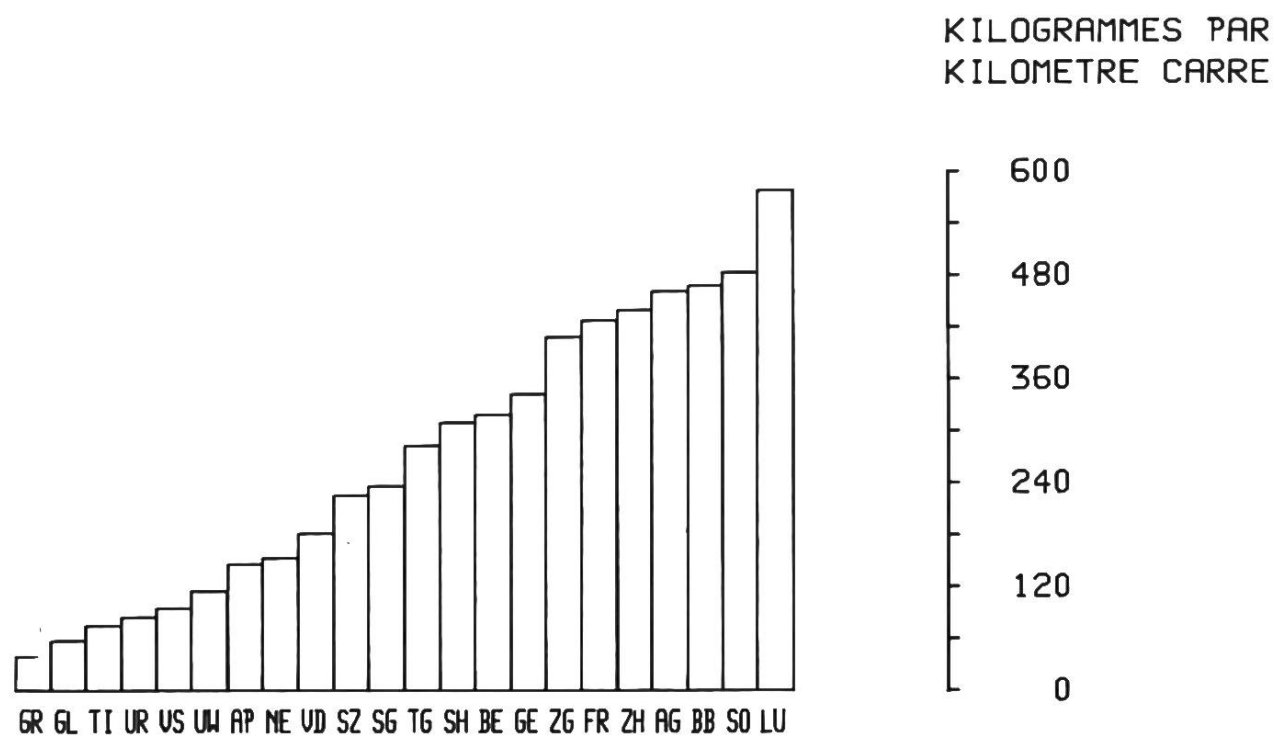


Fig. 4. Récolte de miel par km² en 1976 dans chaque canton.

RECOLTE DE MIEL 1976

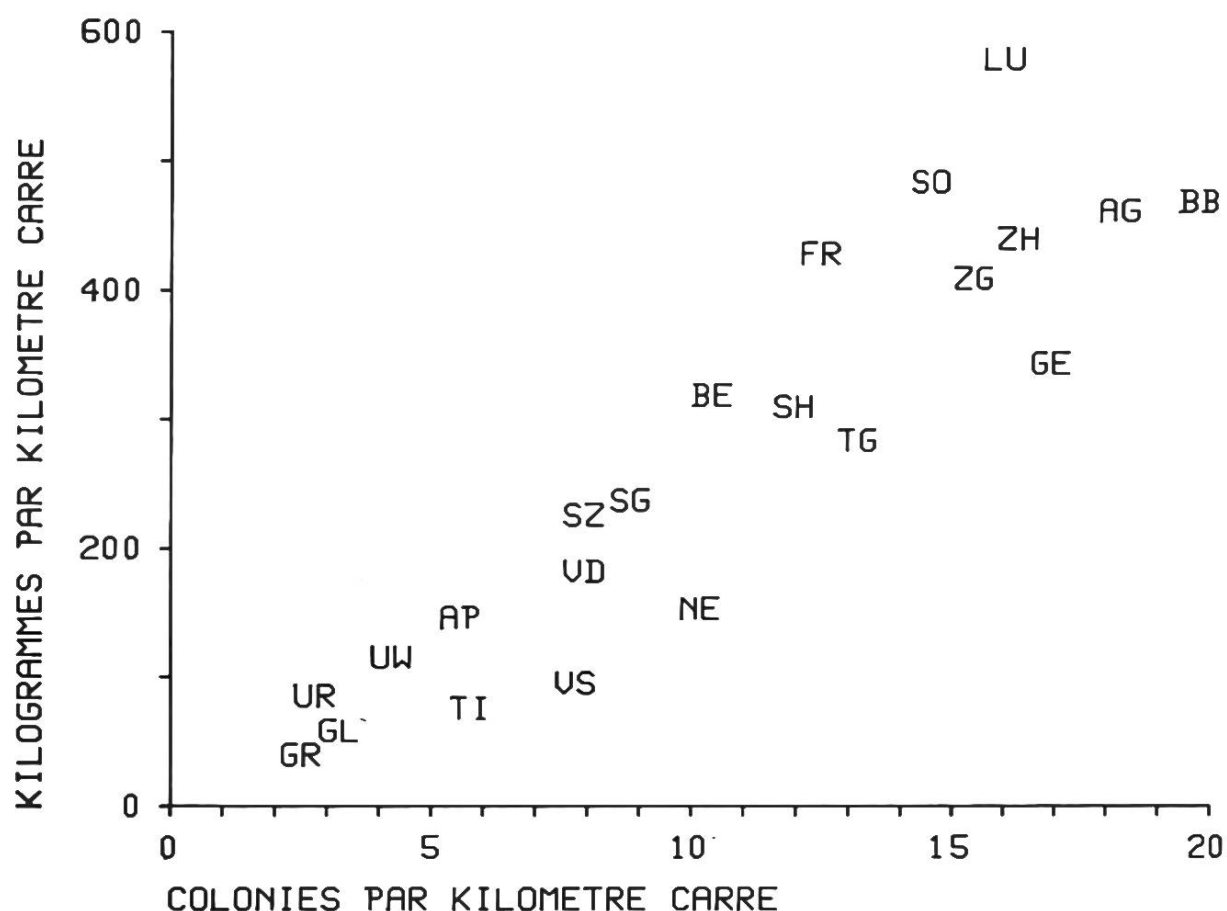


Fig. 5. Mise en évidence par opposition de la récolte de miel en 1976 par unité de surface et densité d'abeilles. Chaque canton est représenté par ses initiales (AP = Appenzel, BB = Beide Basel, UW = Unterwalden).

(rochers, falaises, glaciers, pierriers, lacs, rivières et fleuves, rues, installations industrielles et régions construites en très grande densité).

Il ressort de tout cela une estimation pour un territoire utilisable pour les abeilles. Une simplification subsiste dans le fait que cette superficie sur la totalité des cent dernières années a été admise comme constante, cependant la faute ne doit pas être très

importante, si l'on tient compte des variations de superficie forestière, les gains sur les terrains marécageux et le développement des cultures intensives. La figure 3 montre que le développement temporel se déroulait dans différents cantons de manière différente aussi. Des cantons territorialement plus restreints ont souvent aussi des courbes inégales, ce qui n'étonnera pas outre mesure, puisque

là, des changements de conditions beaucoup plus forts se sont exercés. Il devient aussi distinct qu'en Suisse nous possédons une large palette de superficies, de la faible jusqu'à la très densément occupée! Le canton du Jura figure en 1979 avec 11,8 colonies par km², entre celui de Genève et Bâle-Ville...

Sont aussi données les quantités de miel produites dans les différents cantons. Ici ce sont par les informations de l'Office fédéral pour l'agriculture que

nous les avons acquises. Ils reposent essentiellement sur les données des organisations d'apiculteurs qui sont particulièrement bien fournies en Suisse alémanique.

La figure 4 représente combien de miel a pu être récolté en 1976 (qui fut considérée comme une bonne année) par km². Là où la densité d'abeilles est élevée, il y a eu, on s'en doute, aussi beaucoup plus de miel par km² en 1976. Cela ressort aussi de la figure 5. Il est visible que

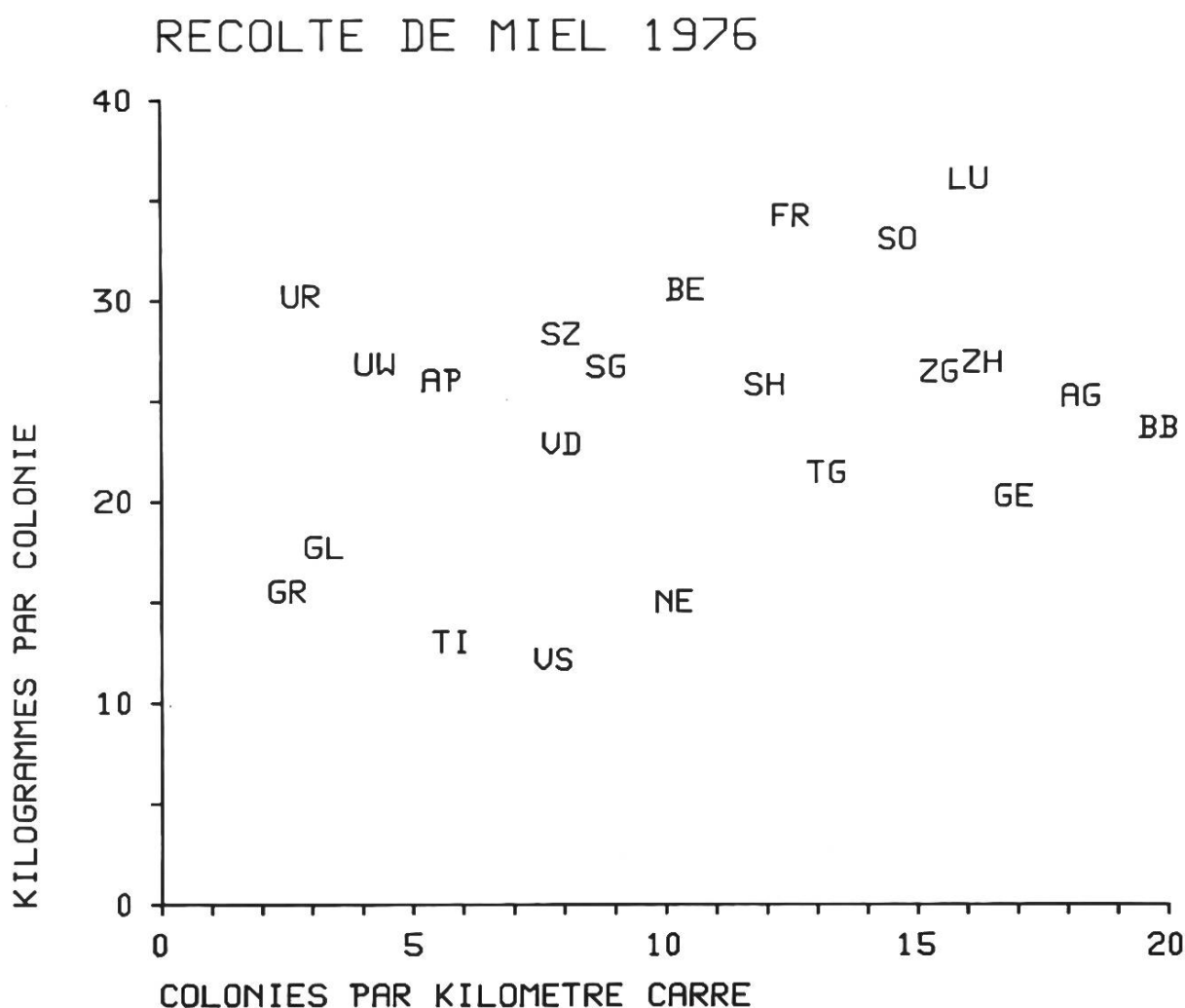


Fig. 6. Mise en évidence par opposition de l'apport de miel en 1976 par colonie et de la densité d'abeilles. Les cantons sont aussi représentés par leurs initiales.

COLONIES PAR PROPRIETAIRE

	1876	1911	1941	1961	1966	1973	1978
TI	3.59	5.56	8.77	9.57	12.24	14.03	16.37
SH	4.34	10.47	15.25	17.29	16.90	15.97	15.73
ZG	4.46	13.32	13.10	11.16	11.70	12.74	14.72
ZH	4.82	10.32	14.13	12.09	13.22	13.99	14.49
AG	4.46	6.80	11.91	11.89	12.49	12.80	13.95
SZ	3.06	9.32	12.46	12.18	13.21	13.00	13.94
NW	2.26	8.80	13.71	14.16	11.45	13.34	13.47
GR	3.76	6.19	9.53	11.19	12.08	13.00	13.35
GE	5.29	4.81	8.44	10.00	10.39	14.30	13.00
GL	4.33	12.02	13.31	12.45	11.84	12.45	12.78
NE	5.53	5.72	7.69	9.38	10.69	12.78	12.69
TG	4.84	8.67	12.73	10.98	11.44	12.10	12.15
OW	2.75	8.65	9.20	9.58	10.21	10.74	11.91
LU	4.17	8.72	11.97	10.22	10.89	11.37	11.91
VS	3.60	4.59	6.80	9.07	9.62	10.95	11.83
BL	4.58	5.90	9.80	10.08	10.65	11.30	11.65
SO	4.66	6.05	8.86	9.20	9.79	10.52	11.63
FR	3.96	4.19	7.06	7.49	8.53	9.95	10.93
UR	3.51	10.77	11.26	9.16	9.06	10.46	10.59
VD	5.98	4.89	8.03	9.23	9.46	11.02	10.52
BE	3.92	6.16	8.35	8.47	8.95	9.83	10.39
SG	3.28	6.01	8.24	7.99	8.66	8.76	9.74
AI	2.82	2.93	5.01	5.68	7.71	7.09	9.61
AR	3.74	4.64	6.63	7.70	7.86	8.24	9.56
BS	6.00	8.43	10.53	10.62	11.43	9.25	8.18

Tableau 1. Moyenne de colonies par propriétaire d'abeilles dans les différents cantons: de 1876 à 1978.

les cantons du Plateau ont été favorisés cette année-là, et il apparaît tout à fait possible que dans certains cantons, pour une densité d'abeilles plus grande, un apport de miel par km² plus élevé aurait pu se produire.

La figure 6 montre en revanche que, toujours lors de cette année 1976, on ne peut presque pas faire de relation entre apport de miel par colonie et densité d'abeilles. Ce qui est typique pour les bonnes années de

récolte, lorsqu'il y a présence d'un surplus.

Dans les années avec peu ou pas d'apport forestier, comme par exemple en 1981, on doit s'attendre à ce que la haute concentration d'abeilles ait même un effet négatif. Dans cette situation, on doit donc aussi nourrir les colonies en accord avec leur apport de miel.

Naturellement on ne peut tirer des dernières représentations aucune conclusion qui serait une

anticipation. On doit tenir compte aussi du fait que les cantons sont très différents: grandeur, structure, répartition sur beaucoup de types de végétation, etc.

C'est pourquoi une analyse des différences cantonales est, dans cet ordre d'idées, de peu d'enseignement scientifique.

Nous espérons en revanche des résultats plus évocateurs de l'analyse des chiffres au niveau des districts officiels. Pour cela il y a déjà un travail de préparation considérable qui a été accompli. Nous avons trouvé chez tous les offices fédéraux et organisations, compréhension et collaboration active. Au Liebefeld, nous tentons de réunir tout ce qui est relatif à l'élevage dans notre pays. Nous ne sommes qu'un tout petit groupe de travail, mais confiant, du fait que nous pouvons extraire avec

l'aide de méthodes de traitements de données l'information la plus complète des chiffres et que nous avons aussi la possibilité de les rendre accessibles au plus large public.

En conclusion, nous aimerions remercier toutes les personnes qui nous ont aidés, soit directement ou indirectement avec les données en leur possession. Notre merci spécial va à chaque collaborateur parmi les nombreuses personnes non citées ici qui ont fait en sorte de remplir correctement les questionnaires dans les communes.

Chez les apiculteurs, nous aimerions réveiller la compréhension pour l'enregistrement de l'état actuel de leur cheptel et les prier de nous soutenir dans notre entreprise. Ce travail n'est pas inutile, nous espérons l'avoir démontré ici.

G.B. Traduit de l'allemand par P.F.

Une exploitation bien connue
Une exploitation à visiter
Une exploitation bien proche de la Suisse
Une exploitation productive de miel aromatique du Jura, de miel de sapin, pollen, etc.

Elevage JURABELLE S.à r.l. (Famille VERJUS)

SAFFLOZ, 39130 Clairvaux-les-Lacs, tél. (84) 25 71 90.

Etudierait association ou convention commerciale.